Le président

Le Havre le : 25 mars 2026

Chère adhérente, cher adhérent,

Je vous adresse au nom du conseil d'administration et à titre personnel nos vœux très sincères pour cette nouvelle année.

Je vous prie de trouver, ci-joint, votre reçu fiscal relatif à l'an passé.

Notre association assure ses missions de mise en valeur du patrimoine maritime et portuaire français selon les ambitions précisées dans le préambule de ses statuts et les objectifs approuvés par le Conseil d'administration. Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles sur l'association et les comptes rendus des assemblées générales de l'association sur notre site internet : https://lesamisdefrenchlines.fr et dans votre espace membre. Vous y trouverez également les coordonnées des membres du Bureau exécutif, si vous souhaitez les contacter.

Comme vous le savez le financement et la vie de l'association reposent entièrement sur le soutien de chacune et de chacun de ses membres.

Je vous invite donc à **renouveler dès maintenant votre adhésion** et, si vous le souhaitez, à **effectuer un don.** Pour ce faire vous pourrez renseigner votre bulletin d'adhésion et régler en ligne par carte bancaire en vous rendant sur notre site internet : https://www.lesamisdefrenchlines.fr/devenez-adherent-donateur/.

Les transactions en ligne facilitent grandement notre gestion. Toutefois, vous pouvez également adresser votre bulletin d'adhésion (téléchargeable sur le site internet) au siège de l'association et régler par chèque ou par virement bancaire (toutes ces informations sont précisées en ligne).

Enfin, je vous rappelle que notre bulletin de liaison « **Pier 88 – French Lines** », diffusé régulièrement à votre adresse électronique, vous permet de suivre les actualités des **Amis de French Lines** et de lire des articles variés rédigés par nos membres. N'hésitez pas à nous adresser des propositions d'articles sur les sujets qui vous passionnent. Ce bulletin est le vôtre.

En vous remerciant chaleureusement pour votre fidélité et votre soutien, je vous adresse mes sentiments les plus cordiaux.

Bernard CARROT

Association Les Amis de French Lines
Association pour la mise en valeur du patrimoine maritime et portuaire français
54 rue Louis Richard - 76600 LE HAVRE / 02 35 24 19 13 / lesamisdefrenchlines@gmail.com

DONS - MECENAT

Reçu fiscal
2024

Numéro d'ordre : 2024/24

Organisme bénéficiaire :

Nom de l'Association : Association « Les AMIS de FRENCH LINES »
Adresse : 54 rue Louis Richard - 76600 Le HAVRE
Qualité de l'organisme : Association reconnue d'intérêt général dont l'objet principal, conformément à ses statuts, est la valorisation du patrimoine maritime et portuaire français en réunissant et mobilisant les entreprises et les personnes physiques qui souhaitent participer à la conservation, la restauration et l'ouverture au public le plus large de ce patrimoine.

Donateur :

Adhérent n° : **1234**
Nom : **CHAUMETTE** Prénom : **Luc**
Adresse : **4 bis avenue de Verdun**
Commune : **94410 SAINT MAURICE France**

Date du versement : 03/01/2024

Montant de la somme versée : L'Association Les Amis de French Lines reconnait avoir reçu du donateur, au titre des dons, cotisations et versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme totale de :

En chiffre (€)	: 40
En toutes lettres (euros)	: quarante euros

Nature du versement : Paypal

Reçu établi à : Le Havre
Date : 25 mars 2026
Par : le trésorier de l'association

M. Philippe NÉMERY

Note : Reçu fiscal établi conformément aux articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du code général des impôts (CGI) et au formulaire type DGFIP CERFA N° 11580*03